



**SPÉCIAL ÉLECTION
7 MARS 2020**

édito

Le bilan de législature de la Syndique



ERIKA SCHNYDER
SYNDIQUE

De cette législature 2016 – 2021, difficile de ne pas avoir en mémoire la crise du coronavirus. Cette pandémie aura non seulement marqué fortement les esprits, mais encore laissera des traces indélébiles, au niveau social, économique et sanitaire. Il nous faudra quelques années pour en effacer les effets.

Mais cela ne doit pas gommer l'entier de cette période qui, en fin de compte et en dehors des mois d'arrêt total des activités lié au COVID-19, aura été celle des réalisations. Depuis que le Conseil communal est majoritairement à gauche, en 2006, les deux premières législatures ont été consacrées à améliorer la situation financière de la Commune et de réduire la dette colossale, pratiquement de moitié, la ramenant ainsi au niveau de la moyenne cantonale. Grâce à une amélioration de la conjoncture, au rééchelonnement de projets et constructions, ainsi qu'à l'augmentation de certaines taxes, la Commune a retrouvé des liquidités qui ont servi à faire des réserves pour financer des investissements. La détection de taux d'intérêt et l'introduction de taux d'intérêt négatifs – on nous rétribue les emprunts – ont permis à la commune de se lancer dans des travaux d'importance.

On a ainsi pu réaliser des projets renvoyés et devenus indispensables ou nécessités par les impératifs du moment : la réhabilitation de

l'école de Cormanon et la construction d'une nouvelle école au Platy ; la réfection du home des Martinets et son agrandissement, l'achat d'un nouveau bâtiment communal et la restructuration en profondeur du théâtre Nuithonie. D'autres ouvrages sont le fruit de la politique du Conseil communal en faveur du développement durable : poursuite de l'implantation de la TransAgglo ainsi que des chemins de mobilité douce, développement, dans le cadre de l'Agglo, des transports publics et réalisation de la Passerelle pour piétons et cyclistes à Villars-Vert. Pour les jeunes, la Commune a procédé à l'implantation d'un terrain de football synthétique, avec la collaboration de la Commune de Matran et à l'amélioration des terrains de jeu pour les enfants ainsi que de zones de détente.

des derniers étés, et de la crise du COVID-19. Un transport en « tuk-tuk » d'un point à l'autre de la commune a été organisé, sur demande, durant les deux mois d'été. D'octobre à mars, des dimanches sportifs, en salle, ont été mis en place pour les jeunes, dans le cadre de l'action « Open Sundays ».

La prise en charge de l'enfance et de la petite enfance se fait via une fondation pour les accueils extrafamiliaux qui gère à la fois les placements en crèches et autres institutions ainsi que les accueils extrascolaires et les repas de midi. Des activités et camps d'été ont aussi été proposés aux parents.

Le projet de piscine olympique a dû être abandonné, en raison du manque de soutien tant du Canton que des autres collectivités publiques et des manquements de partenaires privés, alliés à des problèmes de financement et de viabilité, bien que l'on puisse retenir une approche très timorée de la Commune et de La région dans ce dossier. Par ailleurs, les divers investissements, financés par l'emprunt, même avec intérêt négatif, ont fait remonter la dette et il faudra veiller à ce que celle-ci ne reprenne pas l'ascenseur, réduisant à néant dix ans d'efforts. Enfin, il n'a pas été possible de développer le terrain de Bertigny-Ouest pour l'implantation d'entreprises, par manque de volonté cantonale. Il a même fallu se battre pour éviter que ces terrains ne servent de monnaie d'échange en faveur des entreprises engagées dans le financement de la couverture de l'autoroute, qui souhaitaient voir développer en partie ce secteur en zone constructible.

Pour l'avenir, de gros projets sont en cours : ceux liés aux mesures du PA4 de l'Agglo, et l'agrandissement de la STEP. Mais il y a lieu de tenir compte des charges liées en constante augmentation et des incertitudes quant aux effets de la RIE III (appelée PF17) sur les finances communales. La nouvelle législature, avec la fusion en arrière-plan, présente bien des incertitudes qu'il faudra, quelle que soit la finalité, aborder avec circonspection.



MÉLANIE MAILLARD RUSSIER
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Comment le Conseil communal à majorité de gauche a-t-il géré les finances ?

La législature face à la réforme fédérale de la fiscalité des entreprises

La législature qui s'achève a été particulièrement délicate du point de vue financier. Elle a été marquée dès son commencement par la perspective de la très importante réforme fédérale de la fiscalité des entreprises, et sa déclinaison au niveau cantonal. Cette ombre a plané sur toutes les discussions et les décisions budgétaires.

Villars-sur-Glâne est en effet une commune hors du commun, aussi au niveau fiscal. Les impôts provenant des entreprises ont longtemps été à peu près équivalents, parfois même supérieurs, à ceux issus des particuliers. Notre commune est également la meilleure contributrice à la péréquation financière intercommunale de

tout le canton de Fribourg : notre contribution s'élève à plus de 10 % du budget communal total (près de 9 millions en 2020, pour un budget prévoyant 81,6 millions de charge au total). Dans ce contexte, la baisse conséquente des recettes fiscales des personnes morales entraînée par le nouveau régime d'imposition des entreprises (5,5 millions de francs pour l'année 2020, avant compensation cantonale) s'avérait très préoccupante. Pire : la contribution à la péréquation intercommunale est calculée sur la base de la moyenne des revenus fiscaux des trois dernières années. Pendant 3 ans, Villars-sur-Glâne va donc payer une contribution basée sur des années relativement fastes, alors que les recettes des entreprises auront déjà drastiquement diminué.

Des résultats très positifs

Le refus idéologique du budget 2017

Dans ce contexte complexe, les discussions budgétaires au sein du Conseil général où les forces politiques sont équilibrées (25 sièges à gauche et 25 sièges à droite) se sont révélées régulièrement houleuses. Le budget 2017 a ainsi été refusé de justesse par la droite, qui a pu compter sur la voix prépondérante de la Présidente du Conseil général. Ce refus très idéologique n'a pas empêché notre Conseil général de finalement accepter une mouture équivalente en février 2017. Un budget qui s'est avéré parfaitement judicieux puisque les comptes ont affiché un bénéfice de 110 000 francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 1,5 million de francs.

Des comptes réjouissants

De manière générale, les résultats des comptes au fil de la législature ont confirmé l'excellente gestion des finances communales par le Conseil

communal à majorité de gauche. Face aux difficultés annoncées, il a diminué les charges partout où cela était possible, sans couper dans les prestations essentielles pour notre population. Il a même procédé à des amortissements complémentaires, pour diminuer les charges de fonctionnement à venir. Une réserve de 3,9 millions de francs a également pu être constituée pour amortir le choc de l'introduction de la réforme fiscale des entreprises.

Ce succès est d'autant plus à saluer que l'une des mesures proposée, l'augmentation de la contribution immobilière, qui aurait frappé prioritairement les propriétaires dont les biens ont considérablement pris de la valeur ces dernières années, a été contestée par un référendum accepté par les citoyennes et citoyens de notre Commune.

Désormais, le Conseil communal avec le soutien du Conseil général a décidé d'adapter de manière très modérée le taux d'imposition des entreprises en 2020 (de 63,9 à 69), ce qui permet de compenser en partie les pertes de revenus, tout en maintenant une fiscalité attractive.

MÉLANIE MAILLARD RUSSIER
Présidente de la Commission financière

Quels changements ont marqué le dicastère Santé-Social et Curatelles ?

Durant cette législature 2016-2021, le dicastère a vécu quelques changements. Benjamin Gasser, alors en charge du dicastère depuis 2011, a quitté le Conseil communal après y avoir siégé durant 7 ans, afin de relever un nouveau défi professionnel. Nous le remercions pour son engagement.

Quelles ont été les mesures mises en place durant cette législature afin de favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle ?

L'office communal du travail a été réorganisé afin de pouvoir offrir des prestations ciblées et de qualité pour favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle, essentielles dans notre société. Ainsi, ce sont maintenant deux conseillères en insertion qui travaillent à l'office et se chargent d'un programme pour les moins de 30 ans et un second programme pour les plus de 30 ans. En effet, nous avons pu constater qu'un certain nombre de jeunes ne trouvaient pas de solution de formation à la fin de leur scolarité obligatoire ou se trouvaient en rupture professionnelle. Le Conseil communal a donc lancé Projet job, qui est un projet communal pluridisciplinaire, qui soutient et accompagne les jeunes qui cherchent une formation ou un emploi. Cet accompagnement se traduit par un coaching individuel ou en groupe ainsi qu'un suivi pour certain-e-s jeunes en dernière année de scolarité obligatoire. Après deux ans, le bilan est positif et nous voulons continuer à développer ce projet.

Quels ont été les faits marquants de cette législature au sein de la section ?

Notre section a traversé bien des orages, mais a su se relever à chaque fois avec brio grâce aux forces vives qui la constituent. De ces expériences douloureuses – la perte de notre regretté président Thomas Marthaler étant assurément la plus vive – nous en sommes ressortis plus fort-e-s. Ainsi, en cette fin de législature, nous pouvons nous targuer de posséder des finances saines, une section motivée et pleine d'allant pour affronter les défis qui nous attendent. Notre soutien au référendum contre PF17 en est l'exemple concret.

Quelles ont été les plus beaux succès du parti au sein du Conseil général ?

En ce qui concerne le Conseil général, nous pouvons aussi nous targuer de nombreuses victoires. Si la situation au début de la législature était extrêmement difficile (parité au niveau des forces gauche-droite), malgré nos 18 conseiller-ère-s généraux-ales, nous sommes parvenus à défendre et faire avancer nos valeurs.

Le maintien de l'aide au logement : une priorité pour le Parti socialiste

Une autre thématique, très chère au Parti socialiste, l'aide au logement, a été prolongée de justesse plusieurs fois durant cette législature. Cette aide apporte un soutien aux familles et aux personnes ayant des revenus modestes



ALIZÉE REY
CONSEILLÈRE COMMUNALE

pour payer leur loyer. Un rapport sur l'aide au logement a été établi par la commission de politique sociale qui arrive à la conclusion que l'aide au logement, sous la forme actuelle, devrait évoluer en une aide indirecte avec la construction de logements coopératifs sur le territoire communal. Le Parti socialiste s'est engagé à maintenir une aide au logement tout au long de la législature et s'engagera

Un épisode en particulier mérite qu'on s'y arrête : le renvoi du budget 2017. Le PLR, le PDC, les Verts-Libéraux et l'UDC, d'une même voix, votèrent en ce sens. Avec un score paritaire (25 contre 25), ce fut à la présidente radicale du Conseil général de trancher : elle vota bien évidemment pour le renvoi. Tout cela pour accepter finalement ledit budget lors de la séance suivante, le 9 février 2017.



FRÉDÉRIC CLÉMENT
CONSEILLER GÉNÉRAL

FRÉDÉRIC CLÉMENT
Président de la section et du Conseil général



«CE FAMEUX VENDREDI 13! QUE LA VIE DE CONSEILLER COMMUNAL NE SOIT PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE JE L'AVAIS COMPRIS DEPUIS LONGTEMPS, MAIS COMME TOUT EN CHACUN JE NE ME SERAIS JAMAIS ATTENDU À VIVRE UN TSUNAMI PANDÉMIQUE APPELÉ COVID-19...!»

Quel bilan tirez-vous de la législation ?

Si je regarde rétrospectivement, je ne peux qu'être globalement satisfait. Dès 2016 mon Dicastère a pris de l'ampleur car en plus des accueils extrafamiliaux et des questions relatives aux séniors sont venues s'ajouter l'intégration des migrants et l'animation pour les jeunes. Ma mission est devenue une évidence : favoriser la cohésion sociale.

Dès 2017, avec l'arrivée de la Déléguée à la cohésion sociale, les activités et les occasions de rencontre entre générations et entre cultures se sont décuplées. L'obtention de fonds et les collaborations établies au sein de l'administration communale, la paroisse, les instances cantonales et parfois fédérales ainsi que d'autres acteurs, parmi lesquels nombre de citoyen-ne-s bénévoles, ont permis ces progrès. La nouvelle équipe jeune et dynamique de Villars-Animation, tout en augmentant les activités pour les plus jeunes, y a également grandement contribué.

Cela a enfin été possible avec le rétablissement dès 2020, après une période d'essai de 2 ans, du travail social de rue en concluant une convention avec REPER.

Et au niveau des séniors ?

À côté du soutien aux activités traditionnelles (fête des nonagénaires, repas de Noël) ou de nouvelles activités (ex. « club de midi »), depuis 2017, chaque été, nous mettons en place l'action « Alerte à la canicule » en transmettant aux aînés les recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs et un numéro central auquel ils peuvent appeler en cas de difficulté. En 2019 nous avons ajouté à cela une action dénommée « Tout l'été pour les aînés » au cours de laquelle la Cohésion sociale appelait plusieurs aînés pour s'enquérir de leur situation, et effectuer quelques visites.

Y a-t-il également eu des avancées concernant l'accueil extrafamilial ?

Qui. Créée en 2012 et ayant repris deux crèches et les accueils extrascolaires en 2013, la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) que je préside a requis beaucoup de travail au niveau de son organisation et de

ses structures afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants des familles villaraises.

Au niveau préscolaire nous avons été proactifs puisque le nombre de places d'accueil à 100 % - partagées par plusieurs enfants - dans les crèches de la FAEF et conventionnées a passé de 95 en 2012 à 113 en 2020. Exception faite pour certaines plages horaires, les besoins au niveau de l'accueil extrascolaire ont pu être majoritairement couverts grâce en particulier aux nouveaux locaux de Cormanon et du Platy.

Comment avez-vous vécu ce fameux vendredi 13 ?

À 16h15 quand le Conseil fédéral a annoncé une série de mesures drastiques parmi lesquelles la fermeture des écoles à tous les niveaux et la demande de prévoir des offres d'accueil pour éviter que les enfants soient gardés par les grands-parents, j'ai compris que ces annonces représentaient une situation absolument exceptionnelle que personne n'avait vécue à mon poste.

Quand vers 16h30 j'ai rejoint la FAEF c'était « le branle-bas de combat ». Avec la directrice, le secrétariat et les responsables des crèches et AES, nous avons passé des heures à mettre au point les procédures pour le lundi. En fin de soirée, un courriel détaillant les mesures cantonales a été transmis aux parents : seuls les enfants des parents indispensables au bon fonctionnement des hôpitaux et des services essentiels pourraient être accueillis. Les employé-e-s de la FAEF dits « à risques » ou celles et ceux ayant des enfants, seraient autorisé-e-s à rester à domicile.

Une réunion avec la Déléguée à la Cohésion sociale et le Chargé d'animation pour mettre en place un service de commande et de livraison de courses pour les aîné-e-s et les personnes « à risque » a également été organisée. Il nous a fallu trouver en urgence le matériel de protection : une vraie rareté !

Quelles aides pour la population ont-elles été mises en place par la commune durant cette période ?

Dès le début mars, un courrier a été envoyé



Photo: Martine Wolhauser

MARCO AURELIO ANDINA
CONSEILLER COMMUNAL

aux aîné-e-s de plus de 75 ans pour leur annoncer la mise en place d'une ligne téléphonique gratuite en cas de besoin.

Durant le semi-confinement, la Cohésion sociale et l'équipe de Villars-Animation, rejointes par des maîtres de sport et des bénévoles, ont livré jusqu'à 40 commandes de courses par semaine. Début juin, suite à une action lancée au niveau national et coordonnée dans le grand Fribourg par REPER, les animateurs-trices villarois-e-s ont récolté et distribué 163 colis alimentaires aux familles en situation de précarité.

La suite, nous la connaissons. Comme moi, chaque membre du Conseil communal n'a pas hésité à prendre ses responsabilités, mais nous n'aurions pas pu faire face à cette crise soudaine sans l'engagement, la solidarité et le sens des responsabilités de nos formidables cadres, employé-e-s et bénévoles !

MARCO AURELIO ANDINA

Dicastère Générations, intégration et animation

L'AGGLO EST UNE INSTITUTION QUI REGROUPE DIX COMMUNES DU CENTRE CANTONAL, DONT VILLARS-SUR-GLÂNE. CETTE DERNIÈRE Y PARTICIPE ACTIVEMENT, PUISQU'ELLE EST LA 2E CONTRIBUTRICE AUX FRAIS DE MOBILITÉ, DE CULTURE, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE PROMOTION ÉCONOMIQUE ET DE TOURISME. ELLE EST REPRÉSENTÉE PAR 7 DÉLÉGUÉS DANS LE CONSEIL DE L'AGGLO, AINSI QUE PAR UNE PERSONNE AU COMITÉ EXÉCUTIF. JACQUES DIETRICH ET MARCO ANDINA SONT DEUX DE CES DÉLÉGUÉS.

Quel est l'intérêt pour notre commune de faire partie de l'Agglo ? Qu'avez-vous fait concrètement ?

Nous avons pris part à des décisions importantes pour notre Commune, en particulier le projet d'agglomération, appelé PA3, qui a été validé par l'assemblée et a permis d'obtenir plusieurs millions de subventions de la Confédération.

Différents projets touchant notre commune ont ainsi obtenu des soutiens financiers importants :

Premièrement, la Transagallo, piste piétonne et cyclable devant relier Avry à Guin. Le début des travaux pour la construction du tronçon



JACQUES DIETRICH
CONSEILLER GÉNÉRAL



Photo: Martine Wolhauser

MARCO AURELIO ANDINA
CONSEILLER COMMUNAL

entre Avry et l'école du Platy est imminent. De même, le projet de traversée de la route de Cormanon est très avancé. Il sera ainsi sous peu possible de se déplacer à travers tout le territoire de la commune en mobilité douce.

Deuxièmement, la passerelle de Villars-Vert a enfin vu le jour. Elle permet de relier en toute sécurité ce quartier avec différents lieux de la Commune.

Troisièmement, Des stations vélos ont été aménagées dans divers quartiers. Les vélos mis à disposition permettent de se déplacer aisément dans tout le territoire de l'agglo. Nous

regrettons vivement les actes de vandalisme et espérons que le système de vélo-partage pourra perdurer.

Finalement, de nouveaux parcours et horaire de bus, dès décembre 2021, notamment de la ligne 5 permettront une liaison encore plus rapide et confortable de et vers le centre de Fribourg.

Notre participation à l'Agglo nous a permis d'atteindre un de nos objectifs à savoir la promotion de la mobilité douce. Mais qu'est-ce que l'Agglo a apporté d'autre à notre commune ?

Concernant l'aménagement du territoire, la vision globale sur dix communes a ainsi permis de bien définir les zones d'habitats, de loisirs, et de développement économique, selon les exigences du canton et de la confédération.

Ne s'agit-il pas d'une institution un peu lourde ?

Certes on peut reprocher à l'Agglo une certaine lenteur démocratique. Toutefois il nous est apparu lors des interventions de cette législature, que les délégués avaient en priorité une vision d'ensemble et très rarement une défense absolue d'une commune.

Comment continuera le développement l'Agglo, l'avenir nous le dira... En attendant, n'hésitez à parcourir le site agglo-fr.ch.

JACQUES DIETRICH

MARCO AURELIO ANDINA
Villars-sur-Glâne et l'Agglo

BELKIZ BALÇIN-RENKLICICEK, CONSEILLÈRE COMMUNALE EN CHARGE DU DICASTÈRE PATRIMOINE ET CONSTRUCTION, N'A PAS CHÔMÉ DURANT SA LÉGISLATURE. EN EFFET, LE SECTEUR A ÉTÉ CHARGÉ D'IMPORTANTES TRAVAUX CES DERNIÈRES ANNÉES. QUATRE GROS CHANTIERS ONT MARQUÉ LA LÉGISLATURE 2016-2021 : CEUX DE L'ÉCOLE DE CORMANON, DE L'ÉCOLE DU PLATY, DE LA RÉSIDENCE LES MARTINETS AINSI QUE DE LA SALLE MUMMENSCHANZ.



Photo: Martine Wolhauser

BELKIZ BALÇIN-RENKLICICEK
CONSEILLÈRE COMMUNALE

Comment se sont passés les chantiers des deux écoles ?

Les travaux de réfection de l'école de Cormanon (2016-2018) se sont déroulés en deux temps. Premièrement, les façades et la toiture des ailes sud ont été isolées et recouvertes d'un nouveau revêtement, puis l'aile nord a été remplacée par une nouvelle construction en bois courant 2017.

Les travaux de construction de la nouvelle école du Platy (2016-2019) ont respecté le calendrier et le budget. La nouvelle école s'intègre parfaitement dans son milieu naturel

grâce au choix de couleurs ainsi que des aménagements extérieurs.

Le Résidence Les Martinets a dû s'agrandir par manque de place.

Oui, elle a fait l'objet d'une rénovation intérieure et d'un agrandissement permettant (2014-2017) d'accueillir 30 résident-e-s supplémentaires.

Les travaux de la salle de spectacle Mummenschanz n'étaient pas prévus.

En effet, sur la base d'un rapport mettant en évidence le risque d'une rupture soudaine de la structure, la fermeture de la salle Mummenschanz a été décidée en septembre 2017 par la Commune, qui a en outre dirigé les travaux, aux frais de Coriolis Infrastructures. Il est vrai que ce chantier a particulièrement marqué les esprits, puisqu'il a entraîné une fermeture soudaine de la salle.

C'est aussi durant votre législature que l'administration communale a déménagé.

Oui, en sus de ces chantiers la Commune a acquis le bâtiment de la route du Petit-Moncor 1b ce qui lui a permis de réunir tous les services communaux dans le même bâtiment, à l'exception des Services extérieurs.

Les questions écologiques font-elles partie des thèmes prioritaires de votre dicastère ?

Oui, bien sûr. La Commune a continué les travaux d'assainissement de ses bâtiments afin

de limiter drastiquement le recours aux énergies fossiles. Ces investissements ont permis de stabiliser la consommation générale malgré l'augmentation du nombre de bâtiments. Les enveloppes des bâtiments les plus gourmands en énergie ont ainsi été isolées. Par ailleurs, la plupart des bâtiments communaux sont raccordés au chauffage à distance. Aussi, l'entretien des bâtiments s'inscrit dans le cadre du Label Cité de l'énergie dont la commune bénéficie depuis 2011. Toujours dans ce cadre, l'école du Platy est labellisée Minergie P. Les pavillons scolaires installés sur 3 sites répondent aux exigences Minergie. L'école de Cormanon et le centre sportif ne sont pas labellisés mais correspondent à un équivalent Minergie.

Il faut encore relever que la Commune prend grand soin de ses forêts qui sont très parcourues et appréciées par la population villaroise. La période de confinement nous a d'ailleurs permis de redécouvrir nos forêts. Malheureusement, toutes ces activités comportent leur lot de nuisances envers ce milieu sensible. C'est pourquoi, la Commune met tout en œuvre pour préserver ce patrimoine et le transmettre en parfait état aux générations futures.

BELKIZ BALÇIN-RENKLICICEK

Dicastère Patrimoine et Construction



La passerelle de Villars-Vert : un projet initié par le PS Villars-sur-Glâne.

Visitez notre site
psvillars.ch



HALTE !

Attendez ce journal contient des informations politiques. C'est pourquoi il est aussi distribué dans les boîtes aux lettres ornées d'un autocollant anti-publicité. Nous vous remercions de votre compréhension.

Impressum :

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur-e-s auteur-e-s respectifs-ves.

Copyright © novembre 2020, Parti socialiste Section Villars-sur-Glâne